



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 82/18

Objet

Avenant 3 à la Délégation de Service Public Transports

Secrétaire de séance

Daniel BERNARDIN

Rapporteur :

Gérard FERNOUX-COUTENET

Conseil Communautaire

19 juin 2018

Dole - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57

Nombre de procurations : 17

Nombre de votants : 74

Date de la convocation : 13 juin 2018

Date de publication : 27 juin 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, B. Guerrin, B. Chevaux, JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, JP Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, S. Hédin, N. Jeannet, P. Jobez, JP Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, E. Schlegel, S. Calinon, JL Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. Daubigney, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

JL Bouchard à JP Fichère, G. Soldavini à J. Dayet, A. Albertini à M. Giniès, M. Berthaud à N. Jeannet, JP Cuinet à S. Champanhet, JM Sermier à P. Jobez, D. Germond à JB Gagnoux, J. Gruet à F. Dray, P. Jaboviste à I. Mangin, S. Kayi à JP Lefèvre, C. Nonnotte-Bouton à J. Péchinot, P. Roche à S. Marchand, I. Voutquenne à C. Demortier, JC Wambst à T. Druet, C. François à B. Chevaux, M. Boué à JM Daubigney, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

JM Mignot, P. Verne, C. Crétet, A. Hamdaoui, H. Prat, D. Chevalier, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriat, R. Curly.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a confié à la société Carpostal l'exploitation du réseau de transport routier de voyageurs sur son territoire depuis le 1^{er} septembre 2016 pour une durée de 7 ans via une convention de Délégation de Service Public.

L'article 20 du contrat de Délégation de Service Public prévoit que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et CarPostal revoient le dispositif contractuel pour envisager les services à mettre en place suite à l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole décidé par la loi NOTRE et en 2018, à l'issue de deux années d'activités pour évaluer l'impact de l'évolution de la tarification sur la fréquentation.

Par ailleurs, il convient d'adapter le réseau de transport à la nouvelle organisation des temps scolaires des écoles de la Communauté d'Agglomération du Grand dole qui interviendra à compter du 1^{er} septembre 2018 sur 4 jours.

Ainsi, un bilan du fonctionnement du réseau a été établi et une adaptation du réseau est proposée en conséquence.

Bilan du fonctionnement du réseau

- Les objectifs de fréquentation ont été atteints sur les années 2016 et 2017 : 442 898 voyages (junior compris) en 2016 et 1 238 080 voyages (junior compris) en 2017, l'objectif était de 1 131 277 voyages,
- Les objectifs de recettes financières ont été atteints sur les années 2016 et 2017 : 123 426€ en 2016 et 251 331€ en 2017,

- La ligne 2 est saturée en fin de journée à 17h57 à l'arrêt Duhamel,
- Quelques horaires de lignes sont peu fréquentées (Ligne 17 le samedi par exemple),
- Les lignes Cœur de Ville de Dole sont très peu fréquentées.

Proposition d'adaptation du réseau

- La nouvelle organisation des rythmes scolaires nécessite l'acquisition d'un nouveau véhicule qui pourra être proposé pour d'autres horaires,
- Ajout de services en ligne 2 pour répondre aux besoins à 17h57, allonger la desserte jusqu'à Tavaux Collège à des horaires du collège actuellement non desservis,
- Intégration de la desserte de l'Aquaparc 7 mois dans l'année sur la ligne 3,
- Ajout d'un service sur la ligne 20 à 17h15 pour permettre un retour plus direct des élèves du Collège Ledoux qui empruntent les lignes 13 et 20 à 16h50,
- Création d'un service à la demande pour les nouvelles communes du Grand Dole, la ligne 23, en complément des horaires des lignes de la Région,
- Réorganisation des lignes 11 et 12, en parallèle de la création de la ligne 23 et passage du système des lignes virtuelles au fonctionnement zonal,
- Modification de la ligne 13 et suppression d'un service en fin de journée,
- Suppression d'un service de la ligne 17 le samedi,
- Modification des lignes cœur de ville : suppression de C3 et réduction des services de C1 et C2 à un aller-retour le samedi matin.

Avenant 3 au contrat de DSP

- Il prévoit l'acquisition d'un véhicule supplémentaires et d'un temps conducteur supplémentaire,
- une augmentation des kilomètres en urbain (ligne 3) et une diminution des kilomètres en interurbain et en sous-traitance (scolaires du mercredi, cœur de ville, lignes 13 et 23...) malgré l'augmentation liée à la ligne 2,
- le Compte d'exploitation prévisionnel est modifié comme suit : 36 000€,
- les objectifs de fréquentation sont revus à la hausse (+ 20 252 voyages par an) les services des juniors sont sortis de ces objectifs de fréquentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 69 votes pour, 2 oppositions et 3 abstentions :

- **APPROUVE** le projet d'avenant 3 à la convention de délégation de service public transport,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cet avenant.

Fait à Dole,
Le 19 juin 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle EMD / Direction des Transports
- Trésorerie Principale
- CarPostal France

